

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 04 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 30 mai 2024, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mr Romain FERRIER
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Anne Marie OLIVON
Mme Agnès TARTRY - LAVEST	Mme Eliane GRANET
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Isabelle GROUIEC
Mr Gilles BERGAMI	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Juile MONTBRIZON	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Annick FORESTIER	Mme Patricia LACHAMP
Mr Alain COSSON	Mr Florent MONEYRON
Mme Marie-France MARMY	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Catherine MORAND	Mr Bernard FRASIAK
Mr Guillaume FRICKER	Mr Yannick DUPOUE
	Mme Laurence GONINET

Suppléant présent : M. BLANC Patrice

Etaient représentés (procuration) :

- Mr BOURNAT donne pouvoir à Mr FRICKER
- Mme ROCHE donne pouvoir à Mme MARMY
- Mr MARQUET donne pouvoir à Mme GRANET
- Mr DERBIAS donne pouvoir à Mr MONEYRON
- Mme VIAL donne pouvoir à Mr FRASIAK
- Mr LUCAS donne pouvoir à Mr DUPOUE

Absent : Mr GIRARD Jean-Baptiste, Mme DE FREITAS Déolinda, Mr TISSERAND Thierry, Mme CIERGE Michelle, Mr BROUSSE René, Mr PEYNON Daniel

VOTE: En exercice : 35 Présents : 24 / Représentés : 6 Votants : 30

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Objet : Service enfance et jeunesse CCEDA - Service porteur du projet : service accompagnement projets jeunes - Mise en place du dispositif « jobs citoyens » pour les jeunes de 14 à 17 ans

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE CCEDA

SERVICE PORTEUR DU PROJET : SERVICE ACCOMPAGNEMENT PROJETS JEUNES

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF « JOBS CITOYENS » POUR LES JEUNES DE 14 A 17 ANS

- Vu la délibération du conseil communautaire en date du 20/11/2021 relative à la modification statutaire de la CCEDA n°2021-02 intégrant une nouvelle compétence supplémentaire en matière d'enfance et de jeunesse.
- Vu La prise effective de cette compétence au 01/09/2022.
- Vu l'arrêté préfectoral n°20220408 en date du 28 mars 2022 portant modification des statuts de la communauté de communes « Entre Dore et Allier » validant les actions d'accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans.
- Vu la proposition de la commission Enfance et Jeunesse en date du 25/01/2024

Madame la Présidente propose la mise en place d'un nouveau dispositif à destination des jeunes 14-17 ans du territoire CCEDA. Ce dispositif intitulé « Jobs citoyens » offre la possibilité à des jeunes de 14 à 17 ans qui habitent sur le territoire d'effectuer, en équipe sur une durée de 1 à 5 jours, une action citoyenne sous forme de petits travaux de proximité pendant les vacances scolaires en contrepartie d'une indemnisation. Un contrat d'engagement sera signé entre le jeune et la Présidente de la CCEDA. Au terme de sa mission le jeune recevra une indemnité de 25€ par jour de présence.

Les actions citoyennes seront proposées par les communes volontaires qui s'engagent à fournir un encadrement technique, le matériel nécessaire aux actions et une salle en cas de mauvais temps. L'accompagnatrice projets jeunes CCEDA sera en renfort d'encadrement pour assurer l'organisation des repas et les navettes pour les jeunes qui ont besoin de moyens de transport. Les repas sont pris en charge par la CCEDA.

Les critères de sélection sont :

- La motivation écrite par le jeune
- Jeune habitant la commune où se déroule l'action citoyenne
- Parité garçons/filles
- Une seule participation par enfant et par année.

Le coût prévisionnel pour la CCEDA est de 7000€.

Objectifs du dispositif :

- Favoriser l'implication et l'engagement des jeunes à la vie du territoire grâce à une première expérience du travail en équipe
- Développer une synergie entre les jeunes du territoire
- Sensibiliser les jeunes au vivre ensemble et au respect des autres
- Mettre en relation différents acteurs du territoire pour des actions concrètes et efficaces
- Rendre le territoire CCEDA plus attractif pour les jeunes

Pour information, cet été 2024 les actions prévues sont :

- Commune de CREVANT LAVEINE : création de Graff sur les murs du réfectoire de l'école primaire
- Commune de VINZELLES : ponçage et peinture des ferronneries de l'enceinte extérieure de la Mairie
- Communes de MOISSAT et CULHAT : entretien des berges du Litroux et arrachage de plantes invasives
- Commune de LEZOUX : visite à domicile des aînés et lutte contre la canicule

Pour ceci, Madame la présidente propose à l'assemblée :

- De valider la mise en place de ce dispositif « Jobs citoyens »
- De déléguer à la Présidente CCEDA l'attribution des indemnités des jeunes
- D'autoriser la Présidente CCEDA à signer tout document lié au dispositif

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE à l'**unanimité**.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 05 juin 2024

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente